

# Advice

# Expertise

---

Société d'Expertise Comptable

Expert comptable

- **Fabrice MARTEL**

SARL BABE  
Hameau de la Moutouse  
  
05000 RAMBAUD

**COMPTES ANNUELS**

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

# Sommaire

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

<i>Etats de synthèses</i>	
<i>Bilan Actif</i>	1
<i>Détail de l'Actif</i>	2
<i>Bilan Passif</i>	3
<i>Détail du Passif</i>	4
<i>Compte de Résultat 1/2</i>	5
<i>Compte de Résultat 2/2</i>	6
<i>Détail du Compte de Résultat</i>	7
<i>Liasse fiscale</i>	
<i>BIC - Déclaration 2031 - Impôt sur le revenu</i>	9
<i>BIC - Déclaration 2031bis - Impôt sur le revenu</i>	10
<i>BIC - Déclaration 2031ter (BisSuite)- Impôt sur le revenu</i>	11
<i>BIC-RS 2033 A - Bilan</i>	12
<i>BIC-RS 2033 B - Compte de résultat</i>	13
<i>2033B - Divers à réintégrer</i>	14
<i>BIC-RS 2033 C - Immobilisations Amortissements</i>	15
<i>BIC-RS 2033 D - Provisions Déficits</i>	16
<i>BIC-RS 2033 E - Valeur ajoutée</i>	17
<i>BIC-RS 2033 F - Composition du capital social /1</i>	18
<i>BIC-RS 2033 G - Filiales et participations /1</i>	19
<i>Déclaration de la valeur ajoutée - 1330CVAE</i>	20
<i>Annexe</i>	
<i>Règles et méthodes comptables 1</i>	21
<i>Règles et méthodes comptables</i>	23
<i>Etat de suivi des amortissements (article 39C)/1</i>	25

Etats financiers au 31/12/2018

## **Etats de synthèses**

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018			31/12/2017
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Capital souscrit non appelé (I)					
ACTIF IMMOBILISE	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de développement				
	Concessions brevets droits similaires				
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains	40 377		40 377	40 377
	Constructions	463 292	125 410	337 881	361 046
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
	Autres immobilisations corporelles	4 357	1 149	3 207	1 146
	Immobilisations en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>				
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (II)</b>		<b>508 025</b>	<b>126 560</b>	<b>381 465</b>	<b>402 568</b>
ACTIF CIRCULANT	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients et comptes rattachés				
	Autres créances	107		107	107
Capital souscrit appelé, non versé					
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	1 184		1 184	2 072	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance				
	<b>TOTAL (III)</b>	<b>1 292</b>		<b>1 292</b>	<b>2 180</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)				
Primes de remboursement des obligations (V)					
Ecart de conversion actif (VI)					
<b>TOTAL ACTIF (I à VI)</b>		<b>509 317</b>	<b>126 560</b>	<b>382 757</b>	<b>404 748</b>

(1) dont droit au bail

(2) dont immobilisations financières à moins d'un an

(3) dont créances à plus d'un an

## Détail de l'Actif

Etat exprimé en euros	01/01/2018	12	01/01/2017	12	Variations	%
	31/12/2018	mois	31/12/2017	mois		
<b>Capital souscrit non appelé</b>						
<b>TOTAL II - Actif Immobilisé NET</b>	<b>381 465</b>	<i>99,66</i>	<b>402 568</b>	<i>99,46</i>	<b>(21 103)</b>	<i>-5,24</i>
<b>Terrains</b>	<b>40 377</b>	<i>10,55</i>	<b>40 377</b>	<i>9,98</i>		
Terrain	40 377	<i>10,55</i>	40 377	<i>9,98</i>		
<b>Constructions</b>	<b>337 881</b>	<i>88,28</i>	<b>361 046</b>	<i>89,20</i>	<b>(23 165)</b>	<i>-6,42</i>
Batiment	463 292	<i>121,04</i>	463 292	<i>114,46</i>		
Amort/installation générale	(125 410)	<i>-32,77</i>	(102 246)	<i>-25,26</i>	<b>(23 165)</b>	<i>-22,66</i>
<b>Autres immobilisations corporelles</b>	<b>3 207</b>	<i>0,84</i>	<b>1 146</b>	<i>0,28</i>	<b>2 062</b>	<i>179,96</i>
Installation generales	4 357	<i>1,14</i>	1 748	<i>0,43</i>	2 609	<i>149,24</i>
Amort/Batiment	(1 149)	<i>-0,30</i>	(602)	<i>-0,15</i>	(547)	<i>-90,82</i>
<b>TOTAL III - Actif Circulant NET</b>	<b>1 292</b>	<i>0,34</i>	<b>2 180</b>	<i>0,54</i>	<b>(888)</b>	<i>-40,74</i>
<b>Autres créances</b>	<b>107</b>	<i>0,03</i>	<b>107</b>	<i>0,03</i>		
Notaire	107	<i>0,03</i>	107	<i>0,03</i>		
<b>Disponibilités</b>	<b>1 184</b>	<i>0,31</i>	<b>2 072</b>	<i>0,51</i>	<b>(888)</b>	<i>-42,85</i>
Credit agricole	1 082	<i>0,28</i>	75	<i>0,02</i>	1 006	<i>N/S</i>
Caisse epargne			1 894	<i>0,47</i>	(1 894)	<i>-100,00</i>
Caisse epargne 04365627870	103	<i>0,03</i>	103	<i>0,03</i>		
<b>TOTAL DU BILAN ACTIF</b>	<b>382 757</b>	<i>100,00</i>	<b>404 748</b>	<i>100,00</i>	<b>(21 991)</b>	<i>-5,43</i>

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2018	31/12/2017
<b>Capitaux Propres</b>	Capital social ou individuel	1 000	1 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport ...		
	Ecarts de réévaluation		
	<b>RESERVES</b>		
	Réserve légale		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves réglementées		
	Autres réserves		
Report à nouveau	(59 115)	(49 392)	
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(12 178)</b>	<b>(9 723)</b>	
Subventions d'investissement			
Provisions réglementées			
	<b>Total des capitaux propres</b>	<b>(70 293)</b>	<b>(58 115)</b>
<b>Autres fonds propres</b>	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
<b>Provisions</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges		
	<b>Total des provisions</b>		
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)	441 901	452 661
	Emprunts et dettes financières divers	9 033	9 552
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	2 116	649
	Dettes fiscales et sociales		
	<b>DETTES DIVERSES</b>		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes			
Produits constatés d'avance (1)			
	<b>Total des dettes</b>	<b>453 050</b>	<b>462 862</b>
	Ecarts de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>382 757</b>	<b>404 748</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	(12 178,12)	(9 722,90)
(1)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	453 050	462 862
(2)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	1 362	

## Détail du Passif

Etat exprimé en euros	01/01/2018		01/01/2017		Variations	
	31/12/2018	12 mois	31/12/2017	12 mois		%
<b>TOTAL I - Capitaux propres</b>	<b>(70 293)</b>	<b>-18,36</b>	<b>(58 115)</b>	<b>-14,36</b>	<b>(12 178)</b>	<b>-20,96</b>
<b>Capital Social ou individuel</b>	<b>1 000</b>	<b>0,26</b>	<b>1 000</b>	<b>0,25</b>		
Capital social	1 000	0,26	1 000	0,25		
<b>Report à nouveau</b>	<b>(59 115)</b>	<b>-15,44</b>	<b>(49 392)</b>	<b>-12,20</b>	<b>(9 723)</b>	<b>-19,69</b>
Report à nouveau	(59 115)	-15,44	(49 392)	-12,20	(9 723)	-19,69
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>(12 178)</b>	<b>-3,18</b>	<b>(9 723)</b>	<b>-2,40</b>	<b>(2 455)</b>	<b>-25,25</b>
<b>TOTAL II - Autres fonds propres</b>						
<b>TOTAL III - Total des Provisions</b>						
<b>TOTAL IV - Total des dettes</b>	<b>453 050</b>	<b>118,36</b>	<b>462 862</b>	<b>114,36</b>	<b>(9 813)</b>	<b>-2,12</b>
<b>Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit</b>	<b>441 901</b>	<b>115,45</b>	<b>452 661</b>	<b>111,84</b>	<b>(10 761)</b>	<b>-2,38</b>
Pret 9263597	60 530	15,81	65 902	16,28	(5 372)	-8,15
Pret 9263598 1224.27€/mois	304 266	79,49	306 817	75,80	(2 551)	-0,83
Crédit vendeur	75 742	19,79	79 942	19,75	(4 200)	-5,25
Caisse epargne	1 362	0,36			1 362	
<b>Emprunts et dettes financières divers</b>	<b>9 033</b>	<b>2,36</b>	<b>9 552</b>	<b>2,36</b>	<b>(519)</b>	<b>-5,43</b>
C/C CONAN Albanne	3 233	0,84	3 752	0,93	(519)	-13,83
C/C Bénédicte CONAN	800	0,21	800	0,20		
C/C CONAN Christine	5 000	1,31	5 000	1,24		
<b>Dettes fournisseurs et comptes rattachés</b>	<b>2 116</b>	<b>0,55</b>	<b>649</b>	<b>0,16</b>	<b>1 467</b>	<b>226,19</b>
Collectif fournisseurs créditeurs	2 116	0,55	649	0,16	1 467	226,19
<b>TOTAL DU BILAN PASSIF</b>	<b>382 757</b>	<b>100,00</b>	<b>404 748</b>	<b>100,00</b>	<b>(21 991)</b>	<b>-5,43</b>

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

		France	Exportation	12 mois	12 mois
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>	Ventes de marchandises				
	Production vendue (Biens)				
	Production vendue (Services et Travaux)	42 958		42 958	41 385
	<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>42 958</b>		<b>42 958</b>	<b>41 385</b>
	Production stockée				
	Production immobilisée				
	Subventions d'exploitation				
	Reprises sur provisions et amortissements, transfert de charges				
	Autres produits				
	<b>Total des produits d'exploitation (1)</b>			<b>42 958</b>	<b>41 385</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises				
	Variation de stock				
	Achats de matières et autres approvisionnements				
	Variation de stock				
	Autres achats et charges externes			16 932	12 986
	Impôts, taxes et versements assimilés			2 538	2 348
	Salaires et traitements				
	Charges sociales du personnel				
	Cotisations personnelles de l'exploitant				
	Dotations aux amortissements :				
	- sur immobilisations			23 712	23 523
- charges d'exploitation à répartir					
Dotations aux dépréciations :					
- sur immobilisations					
- sur actif circulant					
Dotations aux provisions					
Autres charges					
	<b>Total des charges d'exploitation (2)</b>			<b>43 182</b>	<b>38 857</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>			<b>(225)</b>	<b>2 527</b>

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2018

31/12/2017

RESULTAT D'EXPLOITATION		(225)	2 527
Opéra. comm.	Bénéfice attribué ou perte transférée Perte supportée ou bénéfice transféré		
PRODUITS FINANCIERS	De participations (3) D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé (3) Autres intérêts et produits assimilés (3) Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des produits financiers</b>		
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées (4) Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement	11 953	12 250
	<b>Total des charges financières</b>	<b>11 953</b>	<b>12 250</b>
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>(11 953)</b>	<b>(12 250)</b>
<b>RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS</b>		<b>(12 178)</b>	<b>(9 723)</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels</b>		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>		
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>			
PARTICIPATION DES SALARIES IMPOTS SUR LES BENEFICES			
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>42 958</b>	<b>41 385</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>55 136</b>	<b>51 107</b>
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>		<b>(12 178)</b>	<b>(9 723)</b>

- (1) dont produits afférents à des exercices antérieurs  
(2) dont charges afférentes à des exercices antérieurs  
(3) dont produits concernant les entreprises liées  
(4) dont intérêts concernant les entreprises liées

# Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>42 958</b>	<b>100,00</b>	<b>41 385</b>	<b>100,00</b>	<b>1 573</b>	<b>3,80</b>
Ventes de marchandises						
Production vendue Biens						
<b>Production vendue Services + Travaux</b>	<b>42 958</b>	<b>100,00</b>	<b>41 385</b>	<b>100,00</b>	<b>1 573</b>	<b>3,80</b>
<b>Production vendue Services FRANCE</b>	<b>42 958</b>	<b>100,00</b>	<b>41 385</b>	<b>100,00</b>	<b>1 573</b>	<b>3,80</b>
Locations+arrhes	42 958	100,00	41 385	100,00	1 573	3,80
<b>Montant net du chiffre d'affaires</b>	<b>42 958</b>	<b>100,00</b>	<b>41 385</b>	<b>100,00</b>	<b>1 573</b>	<b>3,80</b>
<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>43 182</b>	<b>100,52</b>	<b>38 857</b>	<b>93,89</b>	<b>4 325</b>	<b>11,13</b>
<b>Autres achats et charges externes</b>	<b>16 932</b>	<b>39,42</b>	<b>12 986</b>	<b>31,38</b>	<b>3 946</b>	<b>30,39</b>
Electricité	2 495	5,81	2 370	5,73	125	5,27
Eau	1 067	2,48	333	0,80	734	220,83
Petit équipement linge			420	1,01	(420)	-100,00
Petits équipements	2 071	4,82	104	0,25	1 967	N/S
Entretien mobilier/ménage/parc	4 465	10,39	3 057	7,39	1 409	46,09
Primes assurances	2 781	6,47	3 000	7,25	(219)	-7,32
Honoraires	1 661	3,87	1 608	3,89	53	3,28
Frais d'actes et contentieux			47	0,11	(47)	-100,00
Publicité	100	0,23	306	0,74	(206)	-67,27
Déplacements, missions, récep.	189	0,44			189	
Frais postaux	71	0,17	87	0,21	(15)	-17,47
Frais télécommunications	459	1,07	473	1,14	(15)	-3,08
Services bancaires	409	0,95	409	0,99		0,02
Commission ANCV+CLE VACANCES	1 164	2,71	662	1,60	502	75,83
Cotisations			112	0,27	(112)	-100,00
<b>Impôts, taxes &amp; versements assimilés</b>	<b>2 538</b>	<b>5,91</b>	<b>2 348</b>	<b>5,67</b>	<b>191</b>	<b>8,12</b>
CET	302	0,70	294	0,71	8	2,72
Taxes foncières	1 723	4,01	1 698	4,10	25	1,47
Taxe de séjour	513	1,19	356	0,86	158	44,31
<b>Dotation aux amortissements sur immobilisations</b>	<b>23 712</b>	<b>55,20</b>	<b>23 523</b>	<b>56,84</b>	<b>189</b>	<b>0,80</b>
Dotations aux Amts	23 712	55,20	23 523	56,84	189	0,80
<b>Autres charges de gestion courante</b>						<b>-100,00</b>
Charges gestion courante						-100,00
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>(225)</b>	<b>-0,52</b>	<b>2 527</b>	<b>6,11</b>	<b>(2 752)</b>	<b>-108,90</b>
<b>Total des produits financiers</b>						
<b>Total des charges financières</b>	<b>11 953</b>	<b>27,83</b>	<b>12 250</b>	<b>29,60</b>	<b>(297)</b>	<b>-2,43</b>
<b>Intérêts et charges assimilées</b>	<b>11 953</b>	<b>27,83</b>	<b>12 250</b>	<b>29,60</b>	<b>(297)</b>	<b>-2,43</b>
Intérêts des prêts	11 953	27,83	12 250	29,60	(297)	-2,43
<b>Résultat financier</b>	<b>(11 953)</b>	<b>-27,83</b>	<b>(12 250)</b>	<b>-29,60</b>	<b>297</b>	<b>2,43</b>
<b>Résultat courant avant impôts</b>	<b>(12 178)</b>	<b>-28,35</b>	<b>(9 723)</b>	<b>-23,49</b>	<b>(2 455)</b>	<b>-25,25</b>

## Détail du Compte de Résultat

Etat exprimé en euros

	01/01/2018 31/12/2018	12 mois	01/01/2017 31/12/2017	12 mois	Variations	%
Total des produits exceptionnels						
Total des charges exceptionnelles						
Résultat exceptionnel						
Résultat de l'exercice		(12 178) -28,35		(9 723) -23,49	(2 455)	-25,25

Etats financiers au 31/12/2018

## **Liasse fiscale**

Formulaire obligatoire  
(art. 53 A ou 302 septies A bis  
du Code Général des Impôts)
**IMPOT SUR LE REVENU**  
**Bénéfices industriels et commerciaux**

Timbre à date du service

Exercice ouvert le	<b>01012018</b>	Régime " simplifié d'imposition " <input checked="" type="checkbox"/> ou " réel normal " <input type="checkbox"/>	(cochez la ou les cases correspondantes)
et clos le	<b>31122018</b>	Option pour la comptabilité super-simplifiée <input type="checkbox"/> TVA <input type="checkbox"/>	
		Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage <input type="checkbox"/>	(entreprises de transport maritime)

Adresse du service où doit être déposée cette déclaration	SIE GAP Place Ladoucette 05000 GAP	Adresse du déclarant (quand celle-ci est différente de l'adresse du destinataire) et/ou adresse du domicile de l'exploitant si elle est différente de l'adresse de la direction de l'entreprise:
---	--	--

<b>A IDENTIFICATION</b>	<b>SARL BABE</b> Hameau de la Moutouse  05000 RAMBAUD
-------------------------	--

Identification du destinataire	<b>651</b> Insp./IFU	<b>334808</b> N° dossier	<b>79467077800016</b> N° Siret	<b>B DIVERS</b>
Preciser : l'ancienne adresse en cas de changement :				Activités exercées (souligner l'activité principale) : <b>LMNP</b>
le téléphone :				Personne inscrite au répertoire des métiers, (cochez la case) <input type="checkbox"/>

**C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION** (voir renvois page 4)

	Col. 1	Col. 2
<b>1 Résultat fiscal</b> Bénéfice col. 1, Déficit col. 2 (report XN ou XO du 2058 A ou 370 ou 372 du 2033 B)		
<b>2 Revenus de valeurs et capitaux mobiliers</b> (compris dans les résultats ci-dessus)		
- Revenus exonérés de l'impôt sur le revenu	a	
à déduire : quote-part des frais et charges correspondants ①	b	
revenus nets exonérés ( a - b )	c	
- Revenus soumis à l'impôt sur le revenu ②	d	
<b>3 Total</b>	Total c + d	
<b>4 Bénéfice imposable</b> (col. 1 - col. 2) ou <b>Déficit déductible</b> (col. 2 - col. 1) ③		

**4bis Revenus compris dans le bénéfice imposable mais exclus de l'assiette de l'acompte du prélèvement à la source (art. 204G du CGI)**

- Subventions d'équipement, indemnités d'assurance compensant la perte d'un élément de l'actif immobilisé et plus-values à court terme définies à l'article 39 duodecies	e	
- Moins-values à court terme définies à l'article 39 duodecies	f	

**5 Plus-values** taxées selon les règles prévues pour les particuliers

à long terme différée de 2ans (art. 39 quindecies I-1 du CGI) ④		à court terme et à long terme exonérées ⑤		à long terme imposables au taux de 12,80 % ④	
		dont plus-values à long terme exonérées (art.151 septies A du CGI) ⑥			

**6 Exonérations et Abattements**

Entreprise nouvelle art. 44 sexies <input type="checkbox"/>	ZRR art 44 quindecies <input type="checkbox"/>	Autres dispositifs <input type="checkbox"/> ⑧	Zone de restructuration de défense (art. 44 terdecies) <input type="checkbox"/>
ZFU art. 44 octies et 44 octies A <input type="checkbox"/>	Zone franche d'activités <input type="checkbox"/>	Jeune entreprise (JEI) <input type="checkbox"/>	Option crédit d'impôt outre-mer secteur productif (art. 244 quater W) <input type="checkbox"/>
Exonération ou abattement pratiqué ⑦ sur les plus-values à long terme imposables au taux de 12,80 %		sur le bénéfice	Option crédit d'impôt outre-mer secteur logement social (art. 244 quater X) <input type="checkbox"/>

**7 BIC non professionnels** (2031 BIS suite) ⑨

a - BENEFICE		b - DEFICIT		c - PLUS-VALUE	
--------------	--	-------------	--	----------------	--

**8 Régime des sociétés de personnes** ⑩

Cadre réservé aux sociétés de personnes dont les associés sont des personnes morales soumises à l'impôt sur le revenu et d'autres à l'impôt sur les sociétés.

Résultat fiscal issu du mode de calcul de l'impôt sur les sociétés

**ATTENTION : toutes les entreprises soumises à un régime réel d'imposition en matière de résultats ont l'obligation de déposer leur déclaration de résultats et ses annexes par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration prévue par l'article 1738 du code général des impôts. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr). La notice 2033-NOT est accessible sur le site [www.impots.gouv.fr](http://www.impots.gouv.fr) dans la rubrique "Recherche de formulaires".**

CGA <input type="checkbox"/> Viseur conventionné <input type="checkbox"/>		
Nom, adresse, téléphone, télécopie :		
- Professionnel de l'expertise comptable :	ADVICE EXPERTISE IMMEUBLE LE TERTIEL	113 QUAI JEAN PERIDIER 34070 MONTPELLIER
- Conseil :		
- CGA :		
- N° d'agrément du CGA		
A <u>ORANGE</u> ....., le <u>25022019</u>		Signature et qualité du déclarant
		MLLE CONNAN ALBANE GERANTE



**IMPOT SUR LE REVENU  
ANNEXE A LA DECLARATION N° 2031**

**N° 2031 Bis (SUITE)**  
(2018)

Formulaire obligatoire  
(art. 53 A ou 302 septies A bis  
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : **SARL BABE**  
(A ne remplir que sur les exemplaires en continu)

et date de clôture de l'exercice :  
**31122018**

**E RELEVÉ DE CERTAINS FRAIS GÉNÉRAUX**

Cette rubrique ne concerne que les entreprises individuelles. Elle doit être remplie lorsque ces frais excèdent par exercice : 3 000 € pour les cadeaux ou 6 100 € pour les frais de réception

① Les autres entreprises doivent utiliser, le cas échéant, le relevé de frais généraux n° 2067.

Montant des : {  
- Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises).  
- Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement.

Exercice

**F DIVERS**

NOM ET ADRESSE DU PROPRIÉTAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS. (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

**G CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACÉES SOUS LE RÉGIME SIMPLIFIÉ D'IMPOSITION**

**REMUNÉRATIONS**

Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les D.A.D.S. et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés figurant sur la DADS 1 ou modèle 2460 de 2017, montant total des bases brutes fiscales inscrites dans la colonne 18 A. Ils doivent être, le cas échéant, majorés des indemnités exonérées de la taxe sur les salaires, telles notamment les sommes portées dans la colonne 20 C au titre de la contribution de l'employeur à l'acquisition des chèques-vacances par les salariés.

Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages

Montant des prélèvements financiers effectués à titre personnel au cours de l'exercice (\*) .....

Montant des apports en capital ou des versements en compte courant faits au cours de l'exercice (\*) .....

(\*) A remplir par les entreprises passibles de l'impôt sur le revenu et dispensées de bilan.

**PLUS-VALUES ACQUISES EN FRANCHISE D'IMPOT**

Cette rubrique concerne les entreprises qui optent pour le régime simplifié d'imposition et qui entendent se placer sous le régime d'exonération des plus-values. En exerçant pour la première fois l'option pour le régime simplifié elles peuvent déterminer, en franchise d'impôt, les plus-values acquises à la date de prise d'effet de cette option pour les éléments non amortissables de leur actif immobilisé.

Dans cette hypothèse, il conviendra de joindre à la déclaration 2031 une note rédigée sur papier libre portant indication détaillée de la nature et de la valeur des éléments non amortissables réévalués et de la méthode de réévaluation.

Nature des immobilisations non amortissables	Valeur réévaluée	Prix d'acquisition	Plus-value ④

④ Il convient de reporter chaque année le montant de la plus-value acquise en franchise d'impôt.

**H BIC NON PROFESSIONNELS**

	Bénéfice	Déficit	Plus-value
Locations meublées non professionnelles ou membres non professionnels de copropriétés de cheval de course ou d'étalon			
Autres BIC non professionnels			
Résultat avant imputation des déficits antérieurs	à reporter case 7a	à reporter case 7b	à reporter case 7c

Désignation de l'entreprise <b>SARL BABE</b>		<b>Hameau de la Moutouse</b>		Néant <input type="checkbox"/>		
Adresse de l'entreprise		<b>05000 RAMBAUD</b>				
Numéro SIRET *		<b>7 9 4 6 7 0 7 7 8 0 0 0 1 6</b>				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		<b>12</b>		Durée de l'exercice précédent * <b>12</b>		
				Exercice N clos le <b>31122018</b>		
				Exercice N-1 clos le <b>31122017</b>		
<b>ACTIF</b>		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
		Net 3		Net 4		
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012		
		014		016		
	Immobilisations corporelles*	028	508 025	030	126 560	
	Immobilisations financières* (1)	040		042		
	<b>Total I (5)</b>	044	<b>508 025</b>	048	<b>126 560</b>	<b>381 465</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066		
	Créances { Clients et comptes rattachés* (2) { Autres* (3)	068		070		
		072	107	074	107	
	Valeurs mobilières de placement	080		082		
	Disponibilités	084	1 184	086	1 184	
	Charges constatées d'avance *	092		094		
	<b>Total II</b>	096	<b>1 292</b>	098	<b>1 292</b>	<b>2 180</b>
	<b>Total général (I + II)</b>	110	<b>509 317</b>	112	<b>126 560</b>	<b>382 757</b>
<b>PASSIF</b>		Exercice N NET		Exercice N-1 NET		
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000	
	Ecarts de réévaluation	124				
	Réserve légale	126				
	Réserves réglementées*	130				
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* <b>131</b> )	132				
	Report à nouveau	134		(59 115)	(49 392)	
	Résultat de l'exercice	136		<b>(12 178)</b>	<b>(9 723)</b>	
	Provisions réglementées	140				
<b>Total I</b>	142		<b>(70 293)</b>	<b>(58 115)</b>		
Provisions pour risques et charges	154					
<b>Total II</b>	154					
<b>DETTES (4)</b>	Emprunts et dettes assimilées	156		441 901	452 661	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164				
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		2 116	649	
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : ..... <b>169</b> )	172	9 033	9 033	9 552	
Produits constatés d'avance	174					
<b>Total III</b>	176		<b>453 050</b>	<b>462 862</b>		
<b>Total général (I + II + III)</b>	180		<b>382 757</b>	<b>404 748</b>		
<b>RENOIS</b>	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

Formulaire obligatoire (article 302 septies A-bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise: <b>SARL BABE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *		
A - RESULTAT COMPTABLE		Exercice N clos le <b>31122018</b>		Exercice N-1 clos le <b>31122017</b>		
		1		2		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	209		210		
	Production vendue { biens dont export et livraisons services * intracommunautaires }	215		214		
		217		218	42 958	41 385
		( Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production )		222		
	Production immobilisée *			224		
	Subventions d'exploitation reçues			226		
	Autres produits			230		
Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	<b>42 958</b>	<b>41 385</b>	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234		
	Variation de stock (marchandises) *			236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements* (y compris droits de douane)			238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnement)*			240		
	Autres charges externes* : (dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)			242	16 932	12 986
	Impôts, taxes et versements assimilés (dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)	243	302	244	2 538	2 348
	Rémunérations du personnel *			250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380 du 2033-D)			252		
	Dotations aux amortissements *			254	23 712	23 523
	Dotations aux provisions			256		
	Autres charges { dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles }	259		262		
260						
Total des charges d'exploitation (II)			264	<b>43 182</b>	<b>38 857</b>	
1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	<b>(225)</b>	<b>2 527</b>	
PRODUITS ET CHARGES DIVERS	Produits financiers (III)			280		
	Produits exceptionnels (IV)			290		
	Charges financières (V)			294	11 953	12 250
	Charges exceptionnelles	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquies D)	348			
	Impôts sur les bénéfices * (VII)			306		
2 - BENEFICE OU PERTE : Produits (I + III + IV) - Charges (II + V + VI + VII)			310	<b>(12 178)</b>	<b>(9 723)</b>	
<b>B - RESULTAT FISCAL</b> Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312		314 <b>12 178</b>	
Régularisations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles*			316		
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318		
	Provisions non déductibles*			322		
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324		
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		330	12 178	
	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248				
	Fraction des loyers verser dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option (Part de loyers dispensés de réintégration)	249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime				997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986		987		
	Zone franche urbaine (44. octies et 44 octies A)					
	Zones de restructuration de la défense (44 terdecies)	127				
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981		989		
Jeune entreprise innovante (44. sexies A)						
Zone de revitalisation rurales (44. quindécies)			138			
Pôles de compétitivité hors CICE (art 44 undécies)	990		991			
Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)						
Divers* ZFA (44 quater-décies) dont	345		346			
Investissements outre-mer	344					
Créance due au report en arrière du déficit						
Déduction exceptionnelle (art 39 décies)			655			
RESULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DEFICITS ANTERIEURS				352	354	
				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	
Déficits	Déficit de l'exercice reporté en arrière * (Entreprises I.S. seulement)			356		
	Déficits antérieurs reportables : * ..... dont imputés sur le résultat :				360	
RESULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DEFICITS				370	372	
				Bénéfice col. 1	Déficit col. 2	

## 2033B - Divers à réintégrer au 31/12/2018

Libellé	Montant
REINTEGRATION AMTS 2018	12 178
<b>Totalisation</b>	<b>12 178</b>

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *		
ACTIF IMMOBILISE												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice		
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406						
	Autres	410		412		414		416						
Immobilisations corporelles	Terrains	420	40 377	422		424		426	40 377					
	Constructions	430	463 292	432		434		436	463 292					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446						
	Installations générales agencements divers	450	1 748	452	2 609	454		456	4 357					
	Matériel de transport	460		462		464		466						
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476						
Immobilisations financières		480		482		484		486						
<b>TOTAL</b>		<b>490</b>	<b>505 417</b>	<b>492</b>	<b>2 609</b>	<b>494</b>		<b>496</b>	<b>508 025</b>					
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice				
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES														
Immobilisations incorporelles		500		502		504		506						
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516						
	Constructions	520	102 246	522	23 165	524		526	125 410					
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536						
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	602	542	547	544		546	1 149					
	Matériel de transport	550		552		554		556						
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566						
<b>TOTAL</b>		<b>570</b>	<b>102 848</b>	<b>572</b>	<b>23 712</b>	<b>574</b>		<b>576</b>	<b>126 560</b>					
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0% pour les entreprises à l'IS, 16 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)										
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5								
		6	7	8	9	10								
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values									
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme								
					⑤	19 %	15 % ou 12,80 %	0 %						
						⑥	⑦	⑧						
1														
2														
3														
4														
5														
6														
7														
8														
9														
10														
<b>TOTAL</b>	578	580	582	584	586	581	587	589						
Plus-values taxables à 19 % <sup>(1)</sup>		579		Régularisations	590	583	594	595						
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies).							591							
<b>TOTAL</b>					596	585	597	599						

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus values.

4

## RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES - DEFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies  
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL BABENéant  \*

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	
B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DEDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)					
		Dotations		Reprises					
Immob. incorporelles	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes			
Terrains	710		715		2				
Constructions	720		725		3				
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4				
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5				
Matériel de transport	750		755		6				
Autres immobilisations corporelles	760		765		7				
TOTAL		770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780	
II DEFICITS REPORTABLES				III DEFICITS PROVENANT DE L'APPLICATION DU 209C					
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982		Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI		995			
Déficits imputés		983		Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (article 209C du CGI)		996			
Déficits reportables		984		IV DISTRIBUTIONS SOUMISES A L'ARTICLE 235 TER ZCA					
Déficits de l'exercice		860		Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice		129			
Total des déficits restant à reporter		870		V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (art.L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)		800	<input type="checkbox"/>		
VI DIVERS									
Primes et cotisations complémentaires facultatives								381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant								380	
N° du centre de gestion agréé								388	
Montant de la TVA collectée								374	
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)								378	
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant								399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice								398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI								397	

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Désignation de l'entreprise : <b>SARL BABE</b>		Néant <input type="checkbox"/> *	
Exercice ouvert le : <b>01012018</b>		et clos le : <b>31122018</b>	
Durée en nombre de mois		<b>12</b>	
<b>I - Chiffre d'affaire de référence CVAE</b>			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	108	42 958	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilés	118		
Plus-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si rattachées à une activité normale et courante	119		
Refacturations de frais inscrits au compte de transfert de charges	105		
<b>TOTAL 1</b>	<b>106</b>	<b>42 958</b>	
<b>II - Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Autres produits de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	115		
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	143		
Subventions d'exploitation reçues	113		
Variation positive des stocks	111		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	116		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	153		
<b>TOTAL 2</b>	<b>144</b>		
<b>III - Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée</b>			
Achats	121	5 633	
Variation négative des stocks	145		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et redevances	125	11 300	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	146		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	133	513	
Autres charges de gestion courante hors quote-parts de résultat sur opérations faites en commun	148		
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	128		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	135		
Moins-values de cession d'éléments d'immobilisations corporelles et incorporelles, si attachées à une activité normale et courante	150		
<b>TOTAL 3</b>	<b>152</b>	<b>17 446</b>	
<b>IV - Valeur ajoutée produite</b>			
Calcul de la valeur ajoutée	<b>TOTAL 1 + TOTAL 2 - TOTAL 3</b>	137	<b>25 512</b>
<b>V - Cotisation sur la Valeur ajoutée des Entreprises</b>			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (reporter sur les 1330-CVAE pour les multi-établissements et sur les 1329-AC et 1329-DEF)	117		
<b>Cadre réservé au mono établissement au sens de la CVAE</b>			
Si vous êtes assujettis à la CVAE et êtes un mono établissement au sens de la CVAE (cf notice de la déclaration n°1330-CVAE-SD), alors compléter le cadre ci-dessous et la donnée de la ligne 117 (ci-dessus). Vous serez alors dispensé du dépôt de la déclaration 1330-CVAE-SD.			
MONO ETABLISSEMENT au sens de la CVAE	020		
Chiffre d'affaires de référence CVAE	022		
Effectifs au sens de la CVAE	023		
Période de référence	024	160	
Date de cessation (de l'activité soumise à la CVAE)		186	
<b>VI - Cotisation Foncière des Entreprises : qualification des effectifs</b>			
Effectifs moyens du personnel *	376		
dont apprentis	657		
dont handicapés	651		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	861		

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 146, 148 et 133 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 128.

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait  
détenant directement au moins 10% du capital de la société)

N° de dépôt

1  0 (1) Néant  \*

EXERCICE CLOS LE

N° SIRET

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE

ADRESSE ( voie )

CODE POSTAL  VILLE

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="901"/>		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text" value="902"/>	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIES OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	<input type="text" value="903"/>	<input type="text" value="4"/>	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	<input type="text" value="904"/>	<input type="text" value="1 000"/>

I. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Forme juridique  Dénomination

N° SIREN (si société établie en France)  % de détention  Nb de parts ou actions

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

II. CAPITAL DETENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

Titre (2)  Nom patronymique  Prénom(s)

Nom marital  % de détention  Nb de parts ou actions

Naissance : Date  N° département  Commune  Pays

Adresse : N°  Voie

Code postal  Commune  Pays

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.

(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame ou MLE pour Mademoiselle.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

7

FILIALES ET PARTICIPATIONS

DGFIP N° 2033-G 2018

Formulaire obligatoire (art. 38 de l'annexe III au C.G.I.)

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/0 (1) Néant [X] \*

N° de dépôt

[ ]

EXERCICE CLOS LE 3|1|1|2|2|0|1|8

N° SIRET 7|9|4|6|7|0|7|7|8|0|0|0|1|6

DENOMINATION DE L'ENTREPRISE SARL BABE

ADRESSE ( voie ) Hameau de la Moutouse

CODE POSTAL 05000 VILLE RAMBAUD

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DETENUES PAR L'ENTREPRISE 905

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

Forme juridique [ ] Dénomination [ ] N° SIREN (si société établie en France) [ ] % de détention [ ] Adresse : N° [ ] Voie [ ] Code postal [ ] Commune [ ] Pays [ ]

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case. \* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT



## Etats financiers au 31/12/2018

### **Annexe**

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **382 757** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **42 958** euros et un total **charges** de **55 136** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-12 178** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **382 757** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **42 958** euros et un total **charges** de **55 136** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-12 178** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2018** et finit le **31/12/2018**.

Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

## Etat de suivi des amortissements régulièrement comptabilisés dont la déduction est écartée (article 39 C, II-1 et 2 du CGI)

Un état de suivi est servi pour chaque bien dont la déduction de tout ou partie de l'amortissement est écartée en application des dispositions des 1 ou 2 de l'article 39 C du Code Général des Impôts (CGI).



Etat exprimé en euros		31/12/2018			
		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes soumises à l'impôt sur les sociétés		Parts de la structure bailleresse détenues directement ou indirectement par des personnes physiques ou exploitants individuels	Total
		Utilisatrices du bien	Non utilisatrices du bien		
% de détention	A			100,00	
Amortissements non déduits au titre des exercices antérieurs	B			59 115	<b>59 115</b>
Amortissements non déduits au titre de l'exercice	C			12 178	<b>12 178</b>
<b>Total avant imputation</b>	D			<b>71 293</b>	<b>71 293</b>
Limite d'imputation	Limite de 3 fois le montant des loyers acquis	E			
	Limite du montant des loyers acquis diminué des autres charges	F			
Imputation sur la quote-part de résultat de l'exercice des amortissements non déduits antérieurement	G				
<b>Amortissements restant à déduire sur les exercices ultérieurs<sup>(1)</sup></b>	H			<b>71 293</b>	<b>71 293</b>

<sup>(1)</sup> A reporter ligne B de l'état de suivi servi au titre de l'exercice suivant, sous réserve de la fraction de stock d'amortissements non admis en déduction transférée dans les conditions précisées au BOI-BIC-AMT-20-40-10-30 au I-A-2-c § 110.